

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Stéphanie Desjardins	Numéro de permis 2013348	Date d'inspection Le 19 mai 2021	
Nom de l'établissement Les p'tits trésors de Steph		Numéro de téléphone (506) 473-6387	
Adresse 160 chemin Desjardins DSL de Drummond NB E3Y 1V3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : Un plan a été remis.	11(b)	19 mai 2021	
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	33(2)	19 mai 2021	19 mai 2021

Commentaires généraux
Je recommande le renouvellement pour ce permis.  Un plan pour la formation a été remis.

original signé par  
Annik Thériault

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Stéphanie Desjardins

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date